

Résumé de la méthodologie ayant servi à produire le Bilan des investissements internationaux du Canada sur une base trimestrielle

Les données trimestrielles du **Bilan des investissements internationaux du Canada** ont été produites à partir de 1990. Des estimés supplémentaires à la valeur au marché pour les investissements de portefeuille en obligations et en actions sont également disponibles à partir de 1990. Au passif, les estimés à la valeur au marché des investissements de portefeuille en effets du marché monétaire canadien sont disponibles à partir de 2003. Auparavant, la valeur marchande et la valeur comptable de ces investissements sont définies comme étant équivalentes.

À l'actif, à partir de 2002, les estimés des investissements de portefeuille en effets du marché monétaire étranger sont classifiés sous la catégorie investissement de portefeuille plutôt que sous la catégorie autres investissements et sont disponibles à la fois à la valeur marchande et la valeur comptable.

Investissement direct

Les enquêtes annuelles sur la valeur comptable de l'investissement direct représentent la base des estimations repères pour les positions de fin d'exercice. Les positions trimestrielles entre ces repères et pour les périodes subséquentes aux données repères les plus récentes (indiquées comme étant préliminaires) sont estimées à l'aide des flux trimestriels à la valeur marchande ajustée à la valeur comptable. Ces flux comprennent les bénéfices réinvestis.

Placements de portefeuille

L'enquête sur l'investissement de portefeuille des Canadiens sert de repère pour les positions annuelles à la valeur marchande en actions et obligations étrangères. Les positions à la valeur marchande sont converties aux valeurs comptables à l'aide de ratios valeur marchande/valeur comptable pour dériver les estimés à la valeur comptable. Les positions trimestrielles entre ces repères et pour les périodes subséquentes aux données repères les plus récentes (indiquées comme étant préliminaires) sont estimés à l'aide des flux trimestriels à la valeur marchande, dans le cas des estimés à la valeur marchande. Les flux à la valeur marchande sont ajustés à la valeur comptable pour obtenir les positions trimestrielles à la valeur comptable. De plus, les estimés à la valeur marchande tiennent compte des fluctuations du prix des actifs.

On utilise un système détaillé pour traiter les données sur les obligations canadiennes et les effets du marché monétaire canadien et étranger. Les positions sont calculées de manière ponctuelle et peuvent être automatiquement produites tous les trois mois. Le système permet de produire des positions à la fois à la valeur comptable et la valeur marchande.

Les positions trimestrielles à la valeur comptable des avoirs en actions canadiennes sont calculées à l'aide des flux trimestriels ajustés selon le ratio valeur marchande/valeur comptable. Pour ce qui est de la valeur marchande des actions canadiennes, celle-ci est dérivé sur une base annuelle en convertissant les données repèrent à la valeur comptable à l'aide de ratios valeur marchande/valeur comptable sur une base détaillée. Les estimés trimestriels sont par la suite générés en tenant compte des flux à la valeur marchande et d'un indice de changement de prix.

Autres investissements

Les emprunts en circulation accordés par les banques et les administrations sont disponibles tous les trois mois. Les prêts d'autres sociétés proviennent des enquêtes annuelles et des flux trimestriels. Les dépôts sont également disponibles auprès des banques tous les trois mois. Les avoirs en réserves officielles internationales sont disponibles tous les mois. Les divers autres comptes sont basés sur les enquêtes annuelles et ajustées en positions trimestrielles à l'aide des flux trimestriels.

Fluctuations des devises

De plus, les positions courantes pour tous les comptes exprimés en devise étrangère sont réévaluées tous les trimestres de façon à refléter les changements aux taux de change.

Notes statistiques

Ces notes suivent en principe la structure et le contenu des sources et méthodes les plus récentes pour la balance des paiements et le bilan des investissements internationaux¹.

Bilan des investissements internationaux

Cadre conceptuel

Le bilan des investissements internationaux du Canada est l'état statistique de la valeur et de la composition de la position de l'actif et du passif financiers canadiens avec les non-résidents en fin d'exercice. On dresse le bilan canadien en suivant les normes et les conventions internationales exposées dans la cinquième édition du **Manuel de la balance des paiements (1993)** du Fonds monétaire international (FMI). Ce cadre de normalisation est le fruit de vastes consultations avec un groupe de spécialistes de la balance des paiements au sein duquel Statistique Canada a une présence active. L'uniformité des concepts entre les pays et l'application de normes et de conventions communes améliorent la comparabilité des comptes du bilan des investissements internationaux, ce qui constitue un avantage important pour les utilisateurs de données en cette ère de mondialisation².

L'actif financier canadien est l'actif appartenant aux résidents du Canada. Il représente de futurs avantages économiques à recevoir des non-résidents. C'est là un réservoir de valeur qui, à la différence de la plupart des éléments d'actif non financier, n'est pas directement exploité dans l'activité de production, étant plutôt transformable en espèces ou en d'autres instruments financiers. Il découle des opérations passées en instruments financiers avec les non-résidents du Canada.

Le passif financier canadien représente les engagements contractés envers les non-résidents qui résultent des opérations passées en instruments financiers avec ces derniers et [...] dont le règlement pourra nécessiter le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques³.

La désignation « passif financier » ne convient guère dans la mesure où les émissions d'actions canadiennes s'ajoutent aux émissions d'obligations et autres créances canadiennes.

La différence entre le total de l'actif et le total du passif est ce que l'on appelle la position nette au bilan des investissements internationaux. En d'autres termes, la position nette est le solde de ce que possède le Canada des non-résidents (actif extérieur) et de ce qu'il doit aux non-résidents (passif extérieur). Dans son histoire, le Canada a eu et a encore moins d'actifs que de passifs avec les non-résidents, d'où une position nette d'engagements internationaux.

Nature de l'actif et du passif financiers

Il y a trois catégories d'actif et de passif financiers dans le bilan des investissements internationaux : position d'investissements directs, la position d'investissements de portefeuille et la position d'autres investissements. Ces trois catégories sont largement représentatives de la nature des opérations d'investissement avec d'autres pays. S'il y a investissement direct, c'est que l'investisseur résident d'un pays exerce une influence importante ou significative sur la gestion d'une entreprise résidente d'un autre pays. Il s'agit donc d'investissements où cette

1. *La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux du Canada, concepts, sources, méthodes et produits*, produit n° 67-506-XPf au catalogue de Statistique Canada. Adresse Internet : www.statcan.ca/francais/freepub/67-506-XIF/free_f.htm

2. *Les états du bilan des investissements internationaux des divers pays figurent dans le Fonds monétaire international, Balance of Payments Statistics Yearbook*, Washington, DC, Fonds monétaire international.

3. *Institut canadien des comptables agréés, Manuel de l'ICCA, Toronto, Institut canadien des comptables agréés, décembre 1997, 1000.35.*

influence appréciable peut même devenir un intérêt de contrôle. Dans le cas des investissements de portefeuille, l'investisseur en instruments financiers n'exerce pas d'influence appréciable sur l'émetteur non résident de ces instruments. Ainsi en est-il aussi des autres investissements où il n'y a pas d'influence de la part de l'investisseur, mais où, à la différence de la catégorie des investissements de portefeuille, il n'y a généralement pas de marché où s'échangent les instruments de ces autres investissements.

Évaluation de l'actif et du passif extérieurs

Les comptes du bilan des investissements internationaux sont évalués à la valeur au livre des entreprises dans lesquelles l'investissement est fait (principe du débiteur). Cette pratique n'est pas conforme aux normes internationales, qui requièrent que le bilan soit établi à la valeur du marché.

La comptabilisation des investissements directs au prix du marché présenterait de grandes difficultés, puisque les entreprises ne se reportent généralement pas au prix du marché pour comptabiliser leurs investissements dans des filiales et d'autres entités liées, leurs livres étant la source des données de calcul des investissements directs. C'est ce que reconnaissent les normes internationales.

Il n'est pas toujours possible d'appliquer le principe énoncé ci-dessus parce que les réévaluations ne sont pas effectuées régulièrement. Par exemple, la valeur comptable portée au bilan est souvent le seul moyen de mesure disponible pour les investissements directs. Elle peut correspondre au coût d'origine, à une évaluation plus récente ou à la valeur courante⁴.

Quant aux investissements de portefeuille, les statistiques canadiennes fournissent l'évaluation au prix du marché de ces investissements comme données d'appoint aux données des séries officielles. Signalons enfin que l'évaluation des autres investissements peut être considérée à toutes fins utiles comme une évaluation au prix du marché. Somme toute, les statistiques canadiennes sont disponibles au prix du marché, sauf dans le cas des investissements directs.

Les valeurs de comptabilisation de l'actif et du passif du Canada changent de période en période à cause des opérations et des variations d'évaluation. Un grand facteur de variation est le taux de change, car on convertit les éléments libellés en devises en se reportant au taux de clôture à la fin de la période de référence. Un autre facteur est la différence entre le prix d'une opération et la valeur de comptabilisation au bilan de la créance qui résulte de cette opération. Comme les positions ne sont pas actuellement réévaluées au prix du marché pour ce qui est de l'investissement direct, les variations d'évaluation autre que celles dues aux taux de change s'expliquent par les variations entre valeurs transactionnelles et valeurs comptables, les réévaluations à la hausse et à la baisse ainsi que les reclassements. Un exemple de reclassement serait celui de comptabiliser initialement des actions ordinaires comme investissement de portefeuille, puis comme investissement direct lorsque la participation a été portée à 10 % et plus du capital-actions.

Liens avec d'autres systèmes statistiques

Liens avec la balance des paiements

Il existe un lien direct entre les opérations financières de la balance des paiements et le bilan des investissements internationaux⁵. Les opérations financières avec les non-résidents font augmenter ou diminuer le bilan des investissements avec le reste du monde. Ainsi, l'acquisition de nouveaux avoirs étrangers accroît l'actif au bilan et le remboursement d'engagements extérieurs décroît le passif au bilan. Si tous les flux financiers ont un effet sur ce bilan, on doit dire que les variations de ce dernier ne tiennent pas toutes à des flux financiers. La valeur de l'actif et

4. *Fonds monétaire international, Manuel de la balance des paiements, (5^e édition, Publication Services, 700 19th Street NW, Washington, DC 20431, ÉTATS-UNIS, 1993), alinéa 108, p. 29.*

5. *Il convient de noter que les opérations en actifs non financiers non produits devraient influencer sur le bilan, quoique les normes internationales ne décrivent pas le lien entre les opérations en capital sur ces actifs et ce même bilan. Dans les séries canadiennes, les opérations en actifs non financiers non produits n'ont pas été assez importantes jusqu'ici pour justifier leur inclusion au bilan. On propose de classer dans « autres investissements » l'actif et le passif au chapitre de ces opérations (voir chapitre 19, « Application des normes internationales »), La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux du Canada, concepts, sources, méthodes et produits.*

du passif peut changer à cause des fluctuations des changes ou d'autres réévaluations ou reclassements. Bref, si seules les opérations avec les non-résidents figurent dans la balance des paiements, l'actif et le passif extérieurs traduisent aussi bien les opérations avec les non-résidents que les changements d'évaluation.

Les liens entre le solde du compte courant et le bilan des investissements internationaux passent par le compte capital et financier.

Le solde net du compte capital et financier équivaut à celui du compte courant, mais en inversion de signe.

La position nette des investissements internationaux est le résultat d'une accumulation au fil du temps du compte capital et financier, mais en inversion de signe.

Par conséquent, l'accumulation au fil du temps du compte courant est équivalente au bilan net des investissements internationaux.

Toutefois, à cause des changements d'évaluation et d'autres changements qui se trouvent dans le bilan mais non dans les opérations, on ne peut toutefois établir de correspondance parfaite entre les déficits accumulés par le Canada au compte courant et la position nette au bilan des investissements internationaux.

Liens avec le bilan national

Dans le Système de comptabilité nationale du Canada, on dresse un bilan national pour les trois secteurs de l'économie, c'est-à-dire les particuliers et les entreprises individuelles, les sociétés et les administrations publiques. Les opérations de ces trois secteurs avec les non-résidents appartiennent à un quatrième secteur, soit le reste du monde. Le dernier secteur correspond en fait au bilan des investissements internationaux à deux différences près. D'abord, les comptes extérieurs du bilan national sont présentés du point de vue des non-résidents dans la comptabilité nationale et du point de vue des résidents dans le bilan des investissements internationaux. Ensuite, l'actif et le passif financiers extérieurs du bilan national sont présentés par instrument dans la comptabilité nationale et principalement par fonction dans le bilan des investissements internationaux. On peut également relever de légères différences de classement, car les intérêts à payer sur les obligations seront, par exemple, classés sous « obligations » dans le bilan des investissements internationaux et sous « autres actifs ou autres passifs » dans les flux financiers. Ces différences s'annulent cependant pour l'ensemble de l'actif et du passif. Somme toute, on peut dire qu'il y a concordance parfaite entre les données des deux états.

Interprétation du bilan des investissements internationaux

Interprétation comptable

Le bilan des investissements internationaux présente des données sur la situation financière extérieure du pays à un moment quelconque selon les concepts et les conventions comptables qui s'appliquent. C'est donc là le bilan du Canada avec l'étranger. L'actif de ce bilan représente les avantages économiques futurs qu'attend le Canada de l'étranger du fait des droits créés par les opérations présentes ou passées avec des non-résidents. Dans le **Système de comptabilité nationale de 1993**, on définit ainsi l'actif : Biens qui doivent appartenir à une ou plusieurs unités qui tirent un avantage économique de leur possession et de leur utilisation sur un certain laps de temps⁶.

[...] (la valeur économique) représente une certaine quantité de valeur économique abstraite qui peut être utilisée pour acquérir des biens ou des services⁷.

Le passif est l'engagement que contracte le Canada de fournir des biens ou des services à des non-résidents. Il représente les sommes dues à des créanciers extérieurs ou appartenant à des actionnaires étrangers.

6. Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Nations Unies et Banque mondiale, *Système de comptabilité nationale de 1993*, publié sous la direction du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington, D.C., 1993, alinéa 1.26, p. 6. ;

7. *Ibid*, alinéa 2.24, p. 20. [...]

Interprétation analytique

Les données du bilan des investissements internationaux indiquent dans quelle mesure le Canada a, au fil des ans, à la fois fourni (actif extérieur) et reçu (passif extérieur) des ressources financières dans ses rapports avec le reste du monde. L'écart entre l'actif et le passif extérieurs est un solde dégagé qui équivaut à la partie de l'économie canadienne attribuable au reste du monde. Le Canada a été et est encore un débiteur net avec l'étranger.

Position d'investissement direct

Description

Les investissements directs (actif et passif) sont les investissements par lesquels l'investisseur d'une économie acquiert une influence importante ou significative sur la gestion d'une entreprise exploitée dans une autre économie.

Dans la pratique, on juge au Canada qu'il y a investissement direct si une entreprise détient au moins 10 % des actions avec droit de vote d'une entreprise étrangère. Cette participation en actions avec droit de vote est déterminée par une analyse du faisceau de relations entre les entreprises tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Une entreprise peut détenir par la seule voie directe moins de 10 %, mais encore avoir 10 % des actions avec droit de vote par le biais de propriété d'une autre entreprise qui détient aussi des actions dans l'entreprise initiale (détention indirecte). Une fois le lien d'investissement direct établi parmi un certain nombre d'entreprises, par participation directe ou non, on mesure l'investissement en cause comme intervenant entre deux agents économiques seulement. Ainsi, on appellera investisseur direct une société canadienne détenant au moins 10 % des actions avec droit de vote d'une société américaine et cette dernière sera appelée une entreprise recevant de l'investissement direct. Il se peut que la société américaine en question ait également des créances sur l'investisseur direct canadien, mais ces créances devraient être moindres que celles de la société canadienne⁸. Ces créances seront déduites des créances de l'investisseur direct canadien envers la société américaine dans la présentation des données d'investissement direct canadien aux États-Unis. Cette présentation s'inscrit dans la mesure directionnelle des investissements directs.

L'investisseur direct peut aussi recevoir des investissements d'une autre société étrangère. Si ces investissements représentent 10 % et plus des actions avec droit de vote de l'investisseur direct, celui-ci sera, pour cette société extérieure, une entreprise recevant de l'investissement direct. Il importe de souligner que les notions d'investisseur direct et d'entreprise recevant de l'investissement direct ne sont pas mutuellement exclusives. Une société peut être investisseur direct à l'égard d'une société étrangère et une entreprise recevant de l'investissement direct à l'égard d'une autre.

La mesure de l'investissement direct dans les statistiques canadiennes est la valeur totale du capital propre, des créances à long terme et (depuis 1983) des créances à court terme que détiennent des entreprises dans des entreprises non bancaires étrangères.

Évaluation

On évalue les séries du bilan des investissements directs sur la base des livres des entreprises destinataires de ces investissements. Ainsi, on mesurera les investissements directs du Canada à l'étranger sur la base des livres des entreprises extérieures, et non sur la base de ceux des entreprises résidentes ayant des investissements directs extérieurs. De même, les investissements directs de l'étranger au Canada se mesureront sur la base des livres des entreprises résidentes réceptrices de ces investissements, et non sur ceux des entreprises extérieures.

8. Selon les normes internationales, s'il y a appartenance mutuelle de plus de 10 % entre deux entités, la relation d'investissement direct ne doit plus être traitée sur une base nette mais bien sur une base brute. Chaque entité devient un investisseur direct de l'autre entité. Ce traitement brut va à l'encontre du principe directionnel d'investissement direct et peut donner lieu à des bris significatifs dans les séries quand l'appartenance devient graduellement supérieure à 10 % de l'avoir. La recherche se poursuit quant à l'application de cette norme dans les statistiques canadiennes.

Les différences de valeurs comptables d'investissements directs de période en période proviennent des facteurs suivants :

- les opérations (qui sont comptabilisées à leur valeur au prix du marché dans le compte financier et qui font l'objet d'une réévaluation à leur valeur comptable pour fins de positions);
- les fluctuations des changes;
- les réorganisations de sociétés;
- les migrations de propriétaires principaux;
- les reclassements entre les catégories des investissements directs à la suite de l'augmentation de la propriété de 10 % ou plus des actions donnant droit de vote (ou, au contraire, à la suite de la diminution de la propriété de 10 % ou moins).

Distinction entre investissement direct et contrôle étranger

Il faut distinguer l'investissement direct du contrôle étranger. Les normes du Fonds monétaire international s'attachent aux investissements directs et se contentent d'évoquer vaguement la notion de contrôle.

La notion d'investissement direct [...] est plus large que celle d'entreprise résidente sous contrôle étranger, que le SCN distingue des entreprises résidentes contrôlées par des intérêts nationaux⁹.

On constate l'inverse dans le **Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993** où l'accent est mis sur le contrôle.

Le concept d'entreprise résidente sous contrôle étranger du SCN est lié au concept d'entreprise d'investissements directs étrangers de la balance des paiements, en ce sens que le premier est une composante du second [...] La principale caractéristique distincte des investissements directs au sens de la balance des paiements est l'influence significative ou le pouvoir de décision en matière de gestion de l'entreprise, alors que, dans le SCN, les entreprises sous contrôle étranger se caractérisent avant tout par le contrôle¹⁰.

Dans les deux cas, le contrôle se définit comme le pouvoir de déterminer la politique générale de la société en nommant au besoin ses administrateurs. Posséder plus de la moitié des actions constitue évidemment une condition suffisante, mais pas nécessaire, pour avoir le contrôle. Néanmoins, comme il peut être difficile de connaître les sociétés dont le contrôle est exercé par une minorité d'actionnaires, il est recommandé de limiter en pratique les sociétés sous contrôle public ou étranger à celles dont les administrations publiques ou des non-résidents détiennent une majorité des parts. Cette recommandation est seulement destinée à servir d'orientation pratique, et elle admet éventuellement des exceptions s'il existe d'autres preuves de l'existence d'un contrôle¹¹.

Tant les investissements directs que les participations de contrôle relèvent de la notion de propriété d'une entreprise. Toutefois, les investissements directs indiquent une influence significative sur une autre entreprise, sans qu'il s'agisse nécessairement d'une participation de contrôle qui confère le « pouvoir de définir, de manière durable et sans le concours de tiers, les politiques stratégiques d'une entreprise en matière d'exploitation, d'investissement et de financement »¹².

Pour établir que les intérêts sont sous forme d'investissements directs ou de participation de contrôle, on doit tenir compte de l'ensemble des liens de parenté entre les sociétés, c'est à-dire des liens de propriété entre les entités d'une entreprise. On doit se représenter tout le réseau des entreprises, d'où la nécessité de regarder au delà de la frontière canadienne pour ainsi considérer tous les liens de propriété étrangère et intérieure des entreprises.

9. *Fonds monétaire international, Manuel de la balance des paiements, 5e édition, Washington, D.C., Fonds monétaire international, 1993, alinéa 360, p. 92.*

10. *Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Nations Unies et Banque mondiale, Système de la comptabilité nationale de 1993 publié sous la direction du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington, D.C., 1993, alinéa 14.154, p. 373.*

11. *Ibid, alinéa 4.30, p. 96.*

12. *Institut canadien des comptables agréés, Manuel de l'ICCA, Toronto, décembre 1997, 1590.06.*

Sources des données

Enquêtes

On se sert de sept questionnaires pour rassembler les données d'investissements directs. Toutes les enquêtes en question sont des enquêtes annuelles par quasi-recensement sauf deux qui sont des enquêtes trimestrielles par sondage.

Sources administratives

On puise à un certain nombre de sources administratives pour compléter les données d'enquête. À l'aide de l'inventaire mensuel des sociétés à investissements extérieurs que tient Investissement Canada (qui fait partie d'Industrie Canada), on met à jour la liste d'envoi des questionnaires.

On exploite des données administratives supplémentaires fournies par les institutions financières à la Banque du Canada et au Bureau du surintendant des institutions financières, plus particulièrement pour calculer les investissements directs étrangers dans les banques canadiennes. Les sociétés canadiennes remplissent la formule T 106 à l'intention de l'Agence canadienne des douanes et du revenu sur leurs opérations ayant un lien de dépendance avec des entités non résidentes. Cette formule porte sur les dividendes, les intérêts et les créances et engagements entre sociétés. Elle permet également de valider les données d'enquêtes et de mettre à jour la liste des unités possibles de déclaration.

Autres sources

On analyse systématiquement les renseignements qui paraissent dans la presse financière (*Globe and Mail*, *National Post*, *Les Affaires*, etc.) et on les rapproche des données trimestrielles d'enquêtes.

Méthodes

Un système appelé CASTS (Capital Account Stock Transaction System) traite les données de sept questionnaires d'enquête et l'information provenant d'autres sources administratives et publiques. On applique ensuite des procédures de saisie et de validation de données ainsi que des procédures de calcul des flux en capital et des positions de fin d'exercice.

Produits

Exactitude des données

Un grand défi en matière de qualité des données est de maintenir un champ d'observation acceptable. Malgré tous les efforts déployés en ce sens, il se peut qu'une entreprise qui a récemment fait des investissements directs ne soit pas saisie.

Investissements directs du Canada à l'étranger

On juge que les données sur les investissements directs du Canada à l'étranger sont fiables. Elles proviennent d'un quasi-recensement annuel dont le champ d'observation est actualisé par des données à jour sur l'évolution des marchés et validé par des données administratives. On estime que l'observation est assez exhaustive. En 2003, le taux de réponse était de 48 %. De par leur nature, les investissements directs sont largement concentrés dans un nombre relativement petit d'entreprises. C'est ce que confirment les données d'enquête qui montrent que les 100 premières entreprises (5 % du champ d'observation) représentent 80 % de la valeur totale des investissements directs. Pour résoudre le problème de non-réponse, on reporte les données d'une année à l'année suivante en tenant compte des taux de change. On mesure les séries à partir des livres des filiales et

autres sociétés liées ultimes à l'étranger. Ainsi, ces séries ne se prêtent pas à une comparaison immédiate avec les flux financiers tirés, généralement à la valeur au prix du marché, des livres des sociétés canadiennes. Les données de l'année la plus récente sont des données de projection qui pourront donc subir d'importantes révisions.

Investissements directs de l'étranger au Canada

On juge que les données sur les investissements directs étrangers sont très fiables. Elles sont tirées d'un quasi-recensement annuel pour lequel le taux de réponse était de 56 % en 2003. Là encore, on projette les données pour l'année la plus récente d'après les flux en capital déterminés par l'entremise d'une enquête trimestrielle par sondage et des renseignements sur l'évolution des marchés (avec les réorganisations de sociétés, les taux de change et d'autres facteurs utiles). On révisé les estimations lorsqu'on dispose des résultats du quasi-recensement.

Accessibilité des données

Dans cette publication, on présente les données sur la position d'investissement direct selon les grandes régions (États-Unis, Royaume-Uni, autres pays de l'Union européenne, Japon, autres pays de l'OCDE et autres pays). Des ventilations détaillées par pays et par branches d'activité sont aussi offertes contre recouvrement des coûts.

Position d'investissements de portefeuille

Description

Les investissements de portefeuille sont une forme passive d'investissement qui permet d'optimiser la valeur prévue d'un portefeuille par une diversification internationale afin de faire un gain pécuniaire (revenu ou valeur de l'investissement). Ces investissements comprennent des instruments qui peuvent généralement être échangés sur des marchés secondaires. Ces dernières années, le progrès technique et la déréglementation ont eu pour effet de multiplier nettement les investissements de portefeuille à l'étranger; d'enrichir les choix d'instruments financiers d'échange (par exemple la titrisation de valeurs auparavant non négociables et de titres dérivés); et de considérablement faciliter l'évaluation des instruments financiers, élément clé des échanges.

Les investissements de portefeuille sont des investissements en actions, obligations et instruments du marché monétaire (titres tant canadiens qu'étrangers). Les investissements canadiens en instruments du marché monétaire extérieur figurent sans distinction dans « autres investissements » jusqu'en 2001, puisque les statistiques canadiennes ne parvenaient pas à séparer ces instruments du passif-dépôts des banques étrangères auparavant.

Les encours de valeurs de portefeuille varient en fonction des flux financiers, des fluctuations des changes, des plus-values ou moins-values des investissements et des changements de classification. Les investissements sont reclassés entre les investissements de portefeuille et les investissements directs, au moment où la propriété des actions franchit le seuil des 10 %.

Évaluation

Dans la mesure du possible, on évalue les titres à la valeur comptable des sociétés qui les ont émis. Ainsi, on évaluera les investissements en actions d'après l'avis des actionnaires de la société émettrice des actions. De même, la valeur des obligations et des instruments du marché monétaire se définit comme le prix d'émission plus les intérêts courus.

En évaluant ainsi à la valeur comptable, on se trouve à déroger aux normes internationales, qui demandent une évaluation au prix du marché. Toutefois, on fournit quand même l'évaluation au prix du marché des investissements de portefeuille comme information supplémentaire dans les statistiques canadiennes. Cependant, cette évaluation n'est pas utilisée pour les séries officielles. On procède ainsi afin de maintenir une uniformité de traitement entre les différents comptes du bilan, dont l'investissement direct qui n'est disponible qu'à la valeur comptable.

Sources des données

On calcule les bilans (actifs) en valeurs mobilières étrangères grâce aux résultats d'une enquête « bilans » annuelle sur les portefeuilles canadiens qui a débuté à la fin de 1997 (auparavant, le calcul se faisait au moyen de flux cumulés). Pour la première fois, on a intégré les résultats de cette nouvelle enquête au numéro de 1998 de la publication **Bilan des investissements internationaux du Canada**. On calcule, en grande partie, les bilans (engagements) en valeurs mobilières canadiennes grâce aux opérations cumulées après ajustement à l'aide de renseignements relatifs aux positions. Pour les nouvelles émissions de valeurs mobilières canadiennes, on exploite les données administratives de la Banque du Canada ainsi que diverses sources publiques puis on complète avec des données d'enquête menées auprès des principaux émetteurs.

Méthodes

Investissement de portefeuille canadien à l'étranger

Une enquête annuelle, qui a débuté à la fin de l'année de référence 1997, relève d'efforts internationaux en vue d'améliorer la statistique des investissements de portefeuille extérieurs. Cette enquête, menée par la Division de la balance des paiements de Statistique Canada, mesure sur une base annuelle les portefeuilles des institutions financières canadiennes en actions et obligations étrangères.

Investissements de portefeuille étrangers en obligations canadiennes et en instruments du marché monétaire canadien et étranger

Un système vaste et complexe (BP 2000) sert au traitement des données sur les obligations canadiennes et est maintenant mis en oeuvre pour les instruments du marché monétaire canadien et étranger. Dans l'un et l'autre de ces volets du système, chaque émetteur est caractérisé par son nom, son secteur (gouvernement fédéral, sociétés privées, etc.) et son industrie d'appartenance. Chaque valeur mobilière détenue est indiquée avec les dates d'émission et d'échéance, la monnaie d'émission, le taux d'intérêt, l'échelonnement des paiements d'intérêts. Ce système sert à calculer diverses variables comme les positions, les intérêts et les remboursements.

Investissements de portefeuille étranger en actions canadiennes

On met à jour, tous les ans, les données sur les actions canadiennes à l'aide des flux financiers déclarés dans le cadre d'enquêtes mensuelles menées auprès des courtiers en valeurs mobilières et des principaux investisseurs du Canada. Ces données sur les positions sont complétées par les données de l'enquête « bilan ».

Produits

Exactitude des données

Avec l'intégration en 1997 de l'enquête sur l'investissement de portefeuille des Canadiens, les estimations des avoirs canadiens en valeurs mobilières étrangères sont maintenant considérées comme très fiables. En 2003, le taux de réponse était de 75 %. Cependant, l'enquête n'est pas menée auprès des particuliers canadiens qui investissent directement sur les marchés extérieurs. Le problème de l'identification de tels investisseurs est commun à tous les pays, mais on ne pense pas que ce problème de sous-observation soit pour l'instant important dans les statistiques canadiennes. Il risque, cependant, de s'aggraver à mesure que se créent des canaux directs d'investissement à l'étranger qui ne sont pas saisis par notre système de collecte.

On considère comme très fiables les données sur les avoirs étrangers en valeurs mobilières canadiennes sauf pour la répartition géographique des détenteurs extérieurs de valeurs de portefeuille. La ventilation géographique n'est pas toujours révélatrice de la répartition par pays des propriétaires réels qui peuvent recourir à des dépositaires dans d'autres pays. On s'attend néanmoins à ce que les données des enquêtes réalisées dans d'autres pays nous aident à améliorer la distribution géographique des engagements canadiens. Elles sont tirées d'un quasi-recensement annuel pour lequel, en 2003, le taux de réponse était de 56 % pour les sociétés et de 61 % pour les gouvernements et leurs entreprises.

Accessibilité des données

Les données sur le bilan des investissements de portefeuille en fin d'exercice, tant pour les obligations, les actions et les instruments du marché monétaire (canadiens et étrangers), sont présentées selon l'ensemble des pays et selon six régions (États-Unis, Royaume-Uni, autres pays de l'Union européenne, Japon, autres pays de l'OCDE et autres pays). Il y a aussi une répartition sectorielle pour les obligations canadiennes et les instruments du marché monétaire canadiens. Dans le premier cas, on indique en outre les contributions sectorielles à la variation nette des valeurs comptables.

Les données qui combinent des caractéristiques (pays, branches d'activité, devises, échéances de remboursement et service de la dette) peuvent être obtenues contre recouvrement des coûts.

Position d'autres investissements

Description

Le bilan des autres investissements est un compte résiduel d'un caractère hétérogène qui comprend tous les investissements autres que les investissements directs et les investissements de portefeuille. On y trouve les prêts et les emprunts (l'actif et le passif), les dépôts (l'actif et le passif), les actifs des réserves monétaires officielles et les autres actifs et autres passifs.

Prêts et emprunts

Les **prêts** se composent des prêts que consent directement le gouvernement du Canada à des pays étrangers et à des organismes internationaux, en partie par l'émission de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables qui sont comptabilisés dans les autres engagements. Sont également compris dans ce compte :

- les prêts à l'exportation d'organes du gouvernement du Canada comme la Société pour l'expansion des exportations et la Commission canadienne du blé;
- les prêts des banques et des autres entreprises;
- les prêts en opérations de pension sur titres.

Sont exclus les prêts et souscriptions au Fonds monétaire international (FMI), qui sont classés dans les réserves monétaires officielles, ainsi que les souscriptions aux organismes internationaux, qui comptent parmi les autres actifs. Des écritures en compensation se retrouvent à l'actif pour tenir compte des provisions au chapitre :

- des prêts de faveur aux pays en voie de développement dans le cadre du programme canadien d'aide au développement international;
- de la position nette du Canada relevant de ses souscriptions (capital) et de ses prêts aux institutions financières internationales;
- des mesures possibles d'allègement de la dette ou de son service dans le cadre d'ententes multilatérales à l'intention des pays ayant des difficultés financières.

Certaines des provisions établies par les banques à charte canadiennes à l'égard de leurs prêts à l'étranger sont aussi incluses.

Les **emprunts** incluent les emprunts des administrations et des entreprises publiques et des sociétés à des banques étrangères (ce qui comprend les emprunts auprès de consortiums bancaires), les emprunts hypothécaires et d'autres emprunts comme les emprunts en opérations de pension sur titres.

À l'**actif du compte des dépôts**, il y a les dépôts à l'étranger des banques canadiennes (y compris les dépôts en or et en argent ainsi que les créances interbancaires à court terme) et l'actif en dépôt de déposants canadiens autres que les banques.

Au **passif du compte des dépôts** figurent les dépôts étrangers (y compris les dépôts en or et en argent et créances interbancaires à court terme) dans des banques canadiennes mais sans les débetures bancaires ni le capital-actions des banques entre les mains de non-résidents. (On comptabilise les débetures dans les obligations canadiennes de portefeuille, le capital-actions des banques de l'annexe 1 dans les actions canadiennes de portefeuille et celui des banques de l'annexe 2 dans les investissements directs étrangers au Canada.). On y trouve aussi les dépôts aux sociétés de fiducie et à la Banque du Canada.

Les **réserves monétaires officielles** sont les avoirs officiels en devises et en autres actifs monétaires du Compte du fonds des changes, du ministre des Finances (incluant la position des réserves canadiennes auprès du FMI), du receveur général du Canada et de la Banque du Canada. À l'actif du compte des réserves monétaires officielles, on trouve l'or monétaire, les droits de tirage spéciaux (DTS), la position des réserves canadiennes auprès du FMI, les avoirs en devises (monnaies, dépôts et titres) et les autres créances détenues.

Les **autres actifs** comprennent :

- les créances clients et les autres comptes à recevoir à court terme avec des sociétés non liées et, jusqu'en 1983, avec des sociétés liées à des entreprises non bancaires (depuis 1983, les créances intersociétés à court terme des entreprises non bancaires sont reclassées dans les investissements directs);
- les paiements échelonnés;
- les investissements immobiliers à l'extérieur du Canada au secteur des particuliers;
- les avoirs à l'étranger des immigrants;
- les souscriptions du gouvernement du Canada aux organismes internationaux à l'exclusion de celles faites au FMI qui sont traitées comme des réserves officielles internationales;
- les opérations sur titres secondaires au dérivés;
- les autres créances diverses sur les non-résidents.

Les **autres passifs** comprennent :

- le passif à vue du gouvernement du Canada
- les créances fournisseurs et les autres emprunts avec des sociétés non liées et, jusqu'en 1983, avec des sociétés liées à des entreprises non bancaires (depuis 1983, les engagements intersociétés à court terme des entreprises non bancaires sont reclassés dans les investissements directs);
- les investissements immobiliers de l'étranger au Canada;
- les engagements hypothécaires;
- les dividendes déclarés et non versés;
- les droits de tirage spéciaux;
- les paiements échelonnés;
- la valeur des titres canadiens détenus dans des comptes de propriétaires apparents pour des non-résidents;
- les divers autres passifs.

Sources des données

Pour ce qui est de l'actif, on se renseigne sur les prêts du gouvernement du Canada aux pays étrangers et aux organismes internationaux au moyen de données administratives venant de l'Agence canadienne de développement international et des Comptes publics du Canada pour les prêts consentis par les divers ministères. Les données sur les prêts des entreprises publiques proviennent de la Société pour l'expansion des exportations, de la Commission canadienne du blé et des comptes publics des sociétés d'État. On dispose de données administratives sur les prêts des banques canadiennes, produites à l'intention de la Banque du Canada. Les données d'enquête portent sur les prêts des sociétés. Enfin, les données sur les prêts en opérations de pension et sur les titres dérivés sont extraites des données d'enquêtes mensuelles menées auprès des intermédiaires financiers.

Au **passif du compte des emprunts**, on retrouve les emprunts de sociétés et d'entreprises publiques canadiennes, les emprunts à des banques étrangères, y compris à des consortiums bancaires étrangers, les emprunts hypothécaires et les autres emprunts. Les données sur ces éléments proviennent des enquêtes annuelles. Les données sur les emprunts en opérations de pension sur titres sont des données de déclaration des négociants et des courtiers canadiens. Enfin, pour se renseigner sur les emprunts à court terme à des banques extérieures, on recourt à la fois à des données sur les banques étrangères et à des données d'enquête.

Les **provisions** (entrée de contrepartie à l'actif) ont trait aux prêts aux pays en voie de développement qui font partie du Programme d'aide du Canada au développement international; à la position nette du Canada en ce qui a trait aux souscriptions et prêts aux institutions financières internationales; et aux mesures de secours au niveau de la dette ou du service de la dette pour les pays en difficulté financière en vertu d'accords multilatéraux. De plus, une partie des provisions établies par les banques à charte sur leurs prêts étrangers y est aussi comprise.

On ventile en quatre catégories tant l'actif que le passif du **compte des dépôts** avec les banques canadiennes : les dollars canadiens, les devises, l'or et l'argent. Le calcul se fait à l'aide des données administratives communiquées par les banques canadiennes à la Banque du Canada et d'une enquête sur les Transactions, avoirs et engagements — or et argent. On tire l'actif en dépôt d'entités canadiennes, autres que les banques, des renseignements sur les banques étrangères obtenus du Trésor américain, de la Banque d'Angleterre et de la Banque des règlements internationaux. Des données administratives nous renseignent enfin sur les dépôts de l'étranger, c'est-à-dire ceux des banques centrales étrangères à la Banque du Canada. Les dépôts étrangers des sociétés de fiducie proviennent d'enquêtes.

Les **réserves monétaires officielles** sont tirées des dossiers administratifs de la Banque du Canada.

Concernant les **autres actifs**, les données sur les souscriptions aux organismes internationaux proviennent du ministère des Finances, de l'Agence canadienne de développement international et des Comptes publics. Des données administratives de Citoyenneté et Immigration Canada sont utilisées pour dériver l'« actif reporté » des immigrants canadiens. Les données sur les titres secondaires ou dérivés proviennent d'une enquête mensuelle auprès des intermédiaires financiers canadiens. Les séries sur les paiements échelonnés sont établies grâce à la lecture de la presse financière et au moyen d'une enquête occasionnelle à plusieurs sources connues. Enfin, les données sur les autres éléments d'actif sont celles d'une enquête annuelle.

Pour ce qui est des **autres passifs**, on calcule les engagements en billets à vue du gouvernement du Canada à l'aide de données administratives. Les données sur les créances fournisseurs à court terme, y compris les crédits commerciaux, sont des données provisoires d'une enquête-échantillon trimestrielle que l'on révisé en estimations définitives par les résultats du quasi-recensement annuel. Les séries sur les paiements échelonnés sont établies grâce à la lecture de la presse financière et au moyen d'une enquête occasionnelle à plusieurs sources connues. Enfin, les séries sur les engagements envers les futurs immigrants sont extraites des données administratives de Citoyenneté et Immigration Canada.

Méthodes

Ce compte est dressé à l'aide des données d'enquête et des données administratives. On exploite abondamment les dossiers administratifs de Citoyenneté et Immigration Canada pour calculer les avoirs à l'étranger des immigrants.

Produits

Exactitude des données

On juge que les estimations de l'actif et du passif du compte des emprunts sont fiables dans la mesure où elles sont tirées de données administratives. Quant aux données d'enquête, elles sont acceptables. Les séries des emprunts à court terme des banques étrangères sont jugées acceptables. Elles sont partiellement dérivées des données obtenues des banques étrangères.

On dispose également d'estimations acceptables sur les dépôts non bancaires à l'étranger (avec les certificats de trésorerie étrangers). Les données sont, en grande partie, extraites de renseignements sur les banques étrangères et dépendent donc des critères de résidence appliqués par les institutions financières déclarantes à l'extérieur du Canada. Ces dernières années, elles ont accusé d'importantes variations demeurées inexpliquées. Les dépôts dans les autres institutions financières sont obtenus au moyen d'une enquête qui a eu un taux de réponse de 89 % en 2003.

Les estimations des réserves monétaires officielles sont très fiables puisqu'elles sont tirées de renseignements administratifs et que les méthodes comptables employées sont conformes aux normes de la balance des paiements.

L'exactitude des diverses séries sur les autres actifs est acceptable dans l'ensemble. On juge fiables les séries sur les créances clients à court terme. Ce sont des données d'un quasi-recensement annuel. En 2003, le taux de réponse était de 56 %. Pour l'année la plus récente, on obtient les données par projection à partir d'une enquête trimestrielle par sondage et on les soumet donc à des révisions quand on dispose des résultats du recensement annuel. Quant aux séries sur les actifs laissés à l'étranger par les immigrants, elles sont tenues pour acceptables, étant fondées sur les déclarations administratives des candidats à l'immigration lorsque ceux-ci demandent un visa. Par ailleurs, les séries sur les banques à charte semblent très fiables. Elles sont tirées de dossiers administratifs. Les autres comptes sont acceptables, mais ils restent peu importants en valeur.

Diverses séries sur les autres passifs sont de qualité acceptable dans l'ensemble. On juge fiables les séries sur les créances fournisseurs à court terme, les données en question provenant d'un quasi-recensement annuel. En 2003, le taux de réponse était de 56 %. Pour l'année la plus récente, on établit les données par projection à partir d'une enquête trimestrielle par sondage et on les soumet à des révisions lorsqu'on dispose des résultats du recensement annuel. Enfin, les séries sur le passif officiel en droits de tirage spéciaux et sur les billets à vue du gouvernement du Canada sont considérées comme très fiables, puisqu'elles proviennent de dossiers officiels.

Accessibilité des données

Dans cette publication annuelle, on diffuse des données sur les bilans annuels des autres investissements selon les divers éléments d'actif et de passif et selon six régions (les États-Unis, le Royaume-Uni, les autres pays de l'Union européenne, le Japon, les autres pays de l'OCDE et les autres pays). On présente, selon l'instrument, des données sur les positions des réserves monétaires officielles du Canada. On décompose enfin les autres éléments d'actif et de passif en débiteurs-créditeurs à court terme et en éléments divers.